

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **vendredi 26 septembre 2025**
L'an deux mille vingt cinq, le vingt six septembre
À 14 heures 00

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Julie GABRIEL, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17

Présents : 9

Quorum : 9

PRESENTS :

Madame Julie GABRIEL, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Irène DUPLAN, Madame Magali ROUX, Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Dominique DIAZ, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER

ABSENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Martine VERNHES, Monsieur Denis GIROMINI, Monsieur Christian JANOT

POUVOIRS :

Madame Catherine CERVONI donne pouvoir à Madame Brigitte AMOROS, Monsieur Jean-Christophe MERLE donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS

N°22_260925

**Objet : Conclusion d'une convention de
partenariat mutualité française/ agents de
prévention pour l'année 2026**

Date de la convocation :

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par
Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Vice-Présidente du CCAS

Madame Julie GABRIEL

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250926-260925_22-DE
Reçu le 29/09/2025
Signé par CN=Julie GABRIEL,serialNum
ber=212823JNF088,givenName
=Julie,SN=GABRIEL,T=Vice-p
résidente,OU=0002 26130041
2,2.5.4.97=#0C0F4E54524652
2D323631333030343132,O=CCA
S AUBAGNE,C=FR
29/09/2025

Délibération n°22_260925 :**Objet :** Conclusion d'une convention de partenariat mutualité française/ agents de prévention pour l'année 2026**Rapporteur :** Madame Julie GABRIEL**EXPOSE :**

La Mutualité Française a pour mission de défendre l'accès à la santé pour tous. Elle promeut des actions de prévention pour préserver la santé auprès des seniors, mais aussi un accès aux droits permettant à chaque senior de vivre dans son logement en toute sécurité en adaptant celui-ci à sa santé physique.

Les ateliers proposés par la Mutualité Française répondent à la demande des seniors du territoire d'Aubagne, par la mise en place d'activités physiques, de moments de convivialité, mais en répondant également aux besoins d'aide pour l'accès à l'adaptation de leur logement.

Ce partenariat permet de diversifier les actions de prévention menées auprès des résidents, de lutter contre leur isolement et de favoriser le lien social, le renoncement au soin et de leur permettre de connaître l'offre et les aides existantes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment son article L123-5,

CONSIDÉRANT que ce partenariat, par la tenue d'ateliers adaptés aux seniors, permet non seulement de divertir, mais aussi de mener des actions de prévention de la perte d'autonomie et de participer au maintien de leurs capacités physiques ;

CONSIDÉRANT que les avantages dont bénéficie chaque partie dans le cadre de ce partenariat justifient qu'aucune contrepartie financière ne soit demandée ;

DÉCIDE:

ARTICLE 1 : D'APPROUVER les termes de la convention de partenariat annexée à la présente délibération entre la Mutualité Française Sud et le CCAS d'Aubagne ;

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Président du Conseil d'Administration ou son représentant légal à signer ladite convention ainsi que tout document afférent permettant la mise en œuvre effective du partenariat.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20250926-260925_22-DE
Reçu le 29/09/2025
Signé par CN=Julie GABRIEL,serialNum
ber=212823JNF088,givenName
=Julie,SN=GABRIEL,T=Vice-p
résidente,OU=0002 26130041
2,2.5.4.97=#0C0F4E54524652
2D323631333030343132,O=CCA
S AUBAGNE,C=FR
29/09/2025